

LE **NOUVEAU** BULLETIN

Edition Mars 2020



Mairie	Espace culturel, l'Arche de Norrent					
	Temps scolaire			Vacances scolaires		
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, Samedi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires) Agence postale Tous les jours de 9h à 12h.	Lundi	Fermé	16h à 18h	Fermé	14h à 18h	
	Mardi		16h à 18h		14h à 18h	
	Mercredi	10h à 12h	14h à 19h	10h à 12h	14h à 19h	
	Jeudi	Fermé	16h à 18h	Fermé	Fermé	
	Vendredi		16h à 18h		14h à 18h	
	Samedi	10h à 12h	Fermé		Fermé	

NUMEROS D'URGENCE

ERDF: 0 811 010 212

GRT GAZ: 0 800 307 724

SUEZ EAU: 0 977 401 902

POMPIERS: 18

Administration:

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections Municipales 2020 se dérouleront le **Dimanche 15 Mars et le Dimanche 22 Mars** à la salle des Mariages en Mairie de 8h00 à 18h00.

⚠️ Merci de bien vouloir vous présenter avec une pièce d'identité!
Liste des pièces d'identité

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

Un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum) peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.
Où faire la démarche ?

Pour donner procuration, l'électeur doit se présenter : dans un commissariat de police (où qu'il soit), ou une gendarmerie (où qu'elle soit), ou au tribunal dont dépend son domicile ou au tribunal dont dépend son lieu de travail. L'électeur doit s'y présenter en personne.

Encore plus d'infos sur: www.norrent-fontes.fr



RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE :

LANCEMENT D'UNE ACTION GROUPÉE POUR L'ALÉA RETRAIT GONFLEMENT D'ARGILE

Le SYMSAGEL (Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et la Gestion des Eaux de la Lys) organise la constitution d'un dossier groupé de reconnaissance de l'état de catastrophe naturel pour l'aléa "retrait gonflement d'argile" sur le bassin versant de la lys. Expert en hydrologie, l'organisme joindra à la démarche de nombreux documents et études scientifiques attestant de la réalité du phénomène.

Les particuliers souhaitant bénéficier de la procédure doivent, avant toute démarches auprès de leur assureur, prendre contact avec le SYMSAGEL ou leur mairie d'ici le 29 février 2020.

À ce jour, 31 communes sur les 122 concernées par le phénomène ont adhéré à la constitution du dossier groupé et 260 cas d'habitations sinistrées remontés. Les dégâts - des fissures sur les murs, les sols, les plafonds et les fondations - trouvent leur origine dans l'évaporation et la rétractation des sols provoqués par le déficit pluviométrique et les fortes sécheresses estivales qui ont marqué le territoire en 2017, 2018 et 2019.

A propos: Créé le 22 décembre 2000, le SYMSAGEL est un Établissement Public Territorial de Bassin. Il a pour mission la prévention des inondations, la gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que la préservation et la gestion des zones humides sur le bassin versant de la Lys.

Contact presse: Julien Delattre - Directeur Général Adjoint - e-mail : contact@infolys.fr

ASSURANCE MALADIE

Ne remettez pas vos soins à plus tard, trouvons des solutions ensemble.

L'Assurance Maladie se mobilise pour garantir l'accès aux droits et permettre l'accès aux soins à tous. Au niveau local, la CPAM de l'Artois déploie un dispositif dénommé AVENIR pour « Accompagner et Vaincre les Exclusions, les Non-recours, les Incompréhensions et les Ruptures ». Il vise à repérer et à accompagner les personnes en situation de fragilité, méconnaissant leurs droits administratifs, rencontrant des difficultés pour accéder aux soins voire renonçant à se soigner.

L'objectif du dispositif est d'accompagner les assurés jusqu'à la réalisation effective de leurs soins.

Le renoncement aux soins

Les agents de la CPAM de l'Artois détectent les personnes en situation de renoncement aux soins et leur proposent un accompagnement personnalisé afin de faire le point sur leurs droits, les guider vers les professionnels de santé et obtenir les aides dont ils ont besoin afin de réaliser leurs soins.

Les soins pour lesquels les assurés renoncent le plus sont les soins dentaires, les consultations ophtalmologiques et les consultations chez les spécialistes.

Les trois principales raisons du renoncement aux soins:

- Le reste à charge à payer trop élevé
- L'avance de frais
- Les délais de rendez-vous trop longs et les difficultés à trouver un spécialiste

Le risque de renoncer aux soins est plus important pour

- Les familles monoparentales et les personnes vivant seules
- Les personnes sans activité professionnelle
- Les personnes sans compléments santé et/ou qui n'ont pas de médecin traitant déclaré

Un accompagnement personnalisé de l'assuré

L'Assurance Maladie de l'Artois met en place un suivi personnalisé, en plusieurs étapes, jusqu'à la réalisation effective des soins:

L'accès aux droits

Un bilan exhaustif de la situation est effectué. Il permet d'identifier les éventuels droits non-couverts et les aides dont l'assuré peut bénéficier

L'accès aux soins

L'orientation dans le parcours de soins pour guider l'assuré, si besoin, vers des professionnels de santé
Un travail en lien avec l'ensemble du réseau partenarial

Un éventuel accompagnement d'ordre financier pour diminuer le montant des restes à charge

Notre accompagnement s'effectue par contacts téléphoniques (via le 3646), e-mail (via le compte ameli), ou lors de rendez-vous physique selon les besoins de l'assuré

19 MARS

Le **Jeudi 19 Mars 2020**, commémoration du 58ème anniversaire du « Cessez le feu » en Algérie.

10h00 Souchez, 11h00 Notre Dame de Lorette.

Rassemblement au monument aux morts à 18h30.

Remise d'un diplôme.

Cette cérémonie sera suivie du traditionnel vin d'honneur, Salle des Tilleuls.

COLLECTE DES DECHETS

Dates de collecte des déchets recyclables :

Lundi 2 Mars, Lundi 16 Mars et Mardi 30 Mars,

Lundi 13 Avril, Lundi 27 Avril.

INSCRIPTIONS ECOLE MICHEL DE MONTAIGNE

Les inscriptions pour la rentrée de Septembre 2020 à l'école Michel de Montaigne sont ouvertes.

Merci de bien vouloir vous adresser en Mairie du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 en apportant le carnet de santé de l'enfant ainsi que le livret de famille.

PIMMS (Point Information Médiation Multiservices)

Le prochain PIMMS aura lieu le **Mercredi 4 Mars de 13h30 à 16h00** devant l'Espace Culturel.

Une équipe de médiateurs vous accompagne dans vos démarches du quotidien (factures d'énergie, aide aux dossiers CAF, CPAM, Pôle emploi, retraite). Accueil gratuit et sans rendez-vous.

PORTES OUVERTES Ecole NOTRE DAME DU BON CONSEIL

Samedi 7 mars 2020, de 10h à 12h

Venez découvrir les locaux et rencontrer l'équipe pédagogique de l'école Notre Dame du Bon Conseil située aux 9 et 16 rue des cressonnières.

D'autre part, sachez que les inscriptions peuvent s'effectuer tout au long de l'année scolaire en contactant Madame Hénin, chef d'établissement, au 03 21 02 52 87 ou par mail à

ecolendbc@gmail.com. L'école accueille les enfants de la toute petite section (2 ans) au CM2.

INSEE

Une enquête de l'INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité se déroulera sur la commune du **16 Mars au 11 Avril**.

ESPACE CULTUREL

Inscription et prêt gratuit de Livres, CD DVD Jeux de société et Jeux vidéo (PS4, Wii, PC GAMES) en consultation sur place.

Printemps des Poètes

Le **Vendredi 13 Mars à 18h00**, l'Espace Culturel propose une animation autour de la poésie dans le cadre du Printemps des Poètes.

Venez lire, dire, chanter ou juste écouter des poèmes ou textes que vous aurez choisis ou créés. Une petite sélection de poèmes sera également mise à votre disposition sur place.

Horaires Espace Culturel

L'Espace Culturel sera fermé le **Samedi 21 Mars**. Merci de votre compréhension.

CONCOURS DE BELOTE

L'Association les Intrépides organise un concours de Belote le **Samedi 14 Mars** à la Salle Polyvalente à partir de 19h00, ouverture des portes à 18h00.

Equipes de 2: 4 parties de 1501 points

Mise par joueur: 8€

Toutes les équipes seront récompensées.

! Limite de 70 équipes

Buvette et restauration sur place.

SOIREE SOLIDAIRE ASSOCIATION ESŌNE-NYO

Samedi 21 Mars à 20h00, salle polyvalente de Norrent-Fontes. « Léon et Gérard : Tout seuls à 2 » Spectacle patoisant de Bertrand Cocq et Jean Marc Delattre. Rire, tendresse et émotion garantis ! Entrée 8€ (- 12 ans gratuit). Ouverture des portes à 19h00. Buvette, Sandwichs, Tartes.

L'association aide des jeunes Togolais de la région d'Atakpamé dans leur scolarité.

Facebook.fr/esonenyo

Contact : 06 87 27 33 15

MARCHÉ AUX FLEURS

Le traditionnel Marché aux fleurs du comité des fêtes aura lieu le **Dimanche 26 Avril** à la salle des tilleuls. Comme chaque année des fleurs et plants de légumes d'excellente qualité seront proposés, sans oublier les plants de légumes bio et suspensions fleuries. Bon de commande dans le prochain bulletin.

SALON BEAUTE ET BIEN ETRE

Le **Samedi 7 Mars et Dimanche 8 Mars**, l'association Atou Styl' organise un salon beauté bien être à la salle des Tilleuls.

Samedi 7 Mars de 14h30 à 19h30

Dimanche 8 Mars de 10h00 à 18h00.

Conférence médiumnique le Samedi 7 Mars à 18h30 par Brigitte Reitz

Défilé Charlott' Lingerie le Dimanche 8 Mars à 16h30.

Coin jeux et contes (gratuit) pour les enfants

Entrée gratuite et petite restauration sur place.

Renseignements 06.60.55.32.75

FÊTE DU CRESSON

Le **5 avril** prochain aura lieu, à la salle polyvalente, la traditionnelle **Fête du Cresson** organisée par l'école Notre Dame du Bon Conseil. C'est une manifestation ouverte à tous, qui débutera à 11 heures par la messe célébrée à la salle polyvalente. A partir de 12h15, vous pourrez profiter des différents stands et jeux, pour petits et grands. Un repas convivial vous sera proposé le midi et le soir jusque 20h (sans réservation nécessaire) avec au menu la légendaire salade de cresson pour ceux qui le souhaitent. Les élèves monteront sur scène à 16 heures. C'est ensuite **Bettina**, qui se produira dès 17 heures en reprenant les succès de France Gall. Venez passer une agréable journée en famille ou entre amis !

Entrée gratuite ; repas complet : 10€.

SAMEDI 13 JUIN 2020 : LES NORRENT-FONTURIERS FETENT LEURS 5 ANS

A cette occasion, les Norrent-Fonturiers vous ont concocté un programme exceptionnel.

Vous retrouverez notre traditionnelle brocante de 08h00 à 16h00 (Particulier : 1 € le mètre - Professionnel : 2 € le mètre) qui aura lieu cette année sur la place de Fontes.

Ensuite, vous pourrez participer à un Repas-Spectacle-Dansant sur le thème TOP 50 GENERATION à la salle polyvalente de Norrent-Fontes

en partenariat avec DFTB PROD et CLENCY ANIMATIONS.

Réservez dès à présent votre Samedi 13 Juin 2020 !!!

Plus d'informations à venir dans le prochain bulletin communal et sur notre page facebook <https://www.facebook.com/lesnorrentfonturiers>

HIPPODROME D'AMIENS

Samedi 4 Avril le comité des fêtes vous emmène à la fête de l'hippodrome d'Amiens.

Au programme visite des installations, courses de trot régional nocturne avec coupons jeux offerts*, repas au restaurant panoramique sous forme de buffets incluant kir et vin.

Départ 16h15, rassemblement 16h

Retour vers 00h30

Tarif : 35€ adulte, transport, entrée, visite et repas, 20€ (-12ans)

Renseignements et réservations : Maryse BOUTON 06 12 38 74 93, places limitées, inscriptions avant le 22 Mars

* réservé aux personnes majeures

COUPON D'INSCRIPTION HIPPODROME D'AMIENS

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:

.....

Portable :.....

Adultes :..... x 35€ =

Enfants (-de 12 ans): x 20€ =

Total:€

REPAS ZUMBA

L'association Tonic Zumba de Norrent-Fontes organise un Repas Zumba (initiation comprise) le **Same-
di 28 Mars à partir de 19h00** à la Salle Polyvalente.

L'initiation de zumba commence à 19h au tarif de 2€ pour ceux et celles qui ne mangent pas et gratuite pour ceux du repas !!

Menu Adulte 16€: 1 Apéritif offert, Couscous ou Paëlla, Fromage/Salade, 1 Café Gourmand

Menu Enfant 8€: 1 Verre de Jus de fruit offert, Couscous ou Paëlla, Fromage/Salade, Dessert surprise.

A réserver avant le 15 Mars.

COUPON REPAS TONIC ZUMBA

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Téléphone:

Couscous Nombre de repas Adultes: x 16€

Paëlla Nombre de repas Adultes : x 16€

Couscous Nombre de repas Enfants:x 8€

Paëlla Nombre de repas Enfants: x 8€

Montant total:€

Paiement: Chèque ou espèce

Coupon de réservation à retourner impérativement avant le 15 Mars accompagné du règlement à l'ordre de l'association Tonic Zumba.

PARIS

SAMEDI 25 AVRIL 2020 : Les Norrent-Fonturiers visitent PARIS

Venez rencontrer plus de 200 personnalités : acteurs, chanteurs, politiques, footballeurs, ...

Les personnages du Musée GREVIN n'attendent que vous. A vos selfies !

Profitez ensuite d'un après-midi libre pour vous balader dans les rues de PARIS.

TARIFS :

ADULTE / ENFANT : 42 €

ENFANT (moins de 5 ans) : 28 €

(Possibilité de régler en deux fois)

Départ : 6h30 / Retour : 21h30

Parking du collège Bernard Chochoy - Norrent-Fontes

Les inscriptions sont à retourner chez Mme Thérèse LEGRAND 6, rue du moulin 62120 NORRENT-FONTES

COUPON RESERVATION VOYAGE PARIS

Nom-Prénom:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Nombre de places:x 42€x28€

Total:€

Règlement en espèce ou par chèque à l'ordre des Norrent-Fonturiers

Les inscriptions sont à retourner chez Mme Thérèse LEGRAND 6, rue du moulin 62120 NORRENT-FONTES

RECETTES

CURRY DE ST JACQUES AU COUSCOUS

Ingrédients: 600g de noix de st jacques ou noix de pétoncles, 250g de semoule de couscous complète
1 échalote, 1 gousse d'ail, 50g de noix de cajou, 40g de beurre, de la coriandre ou du persil, 1 c a c de curry , sel

Préparation

Faites décongeler les noix de st jacques si elles ne sont pas fraîches, Pelez et émincez l'échalote et l'ail
Faites les colorer 4 mn environ dans une poêle avec 20g de beurre chaud, ajoutez le curry et les noix de cajou. Ajoutez les noix de st jacques et faites les sauter 3 a 4 mn, salez.

Pendant ce temps cuisez la semoule comme indiqué sur le paquet, incorporez le reste du beurre puis la coriandre en aérant la semoule.

Servez chaud accompagné des noix de st jacques

GÂTEAU MOELLEUX AUX POMMES ET AUX AMANDES

Ingrédients: 60 gr de sucre, 10 gr de sucre vanille, 4 œufs, 120 gr de farine, 3 cc de levure chimique, 60 gr d'amandes en poudre, quelques gouttes d'essence d'amandes amères, 50 gr de beurre, 150 ml de lait, 4 pommes

Préparation

battre les œufs et les sucres, ajouter la farine, la levure et les amandes (aussi l'arôme), ajouter le beurre fondu et le lait, couper les pommes en fines tranches, ajouter les pommes à la pâte, beurrer et fariner un moule rond, verser la pâte dans le moule, parsemer d'amandes effilées, cuire au four préchauffé à 180°C pendant 30 minutes

POMMES DE TERRE FARCIES AU LARD ET REBLOCHON

Ingrédients (2 personnes): 4 pommes de terre moyennes, 5 ou 6 fines tranches de lard fumé (ou des lardons), 150g de Reblochon, 20cl de crème fraîche liquide, 3 ou 4 branches de persil, 1 boîte de champignons de Paris, 1 gousse d'ail, Sel -Poivre

Préparation

Lavez convenablement les pommes de terre, essuyez-les et emballez-les séparément dans du papier alu.
Faites-les cuire au four à 200°C pendant 30 à 40 minutes.

Pendant ce temps, coupez le Reblochon en dés, le lard en morceaux, égouttez et rincez les champignons, rincez le persil et ciselez-le, épluchez l'ail et émincez-le.

Quand les pommes de terre sont cuites, coupez le dessus et évidez-les avec une cuillère. Gardez la chair des pommes de terre, mettez-la dans un saladier et écrasez-la à la fourchette.

Faites revenir le lard dans une poêle sans matière grasse et ajoutez-y les dés de Reblochon.

Laissez fondre le fromage 2 ou 3 minutes et ajoutez le tout dans le saladier.

Ajoutez un peu de crème fraîche (quelques cuillères à soupe), salez et poivrez. Ajoutez la moitié du persil ciselé. Mélangez le tout et farcissez-en les pommes de terre.

Repassez les pommes de terre au four pour 10 minutes à 180°C.

Pendant ce temps poêlez les champignons et l'ail, ajoutez le reste du persil et de crème fraîche.

Laissez mijoter pour que la sauce épaississe un peu, salez et poivrez.

Servez les pommes de terre avec les champignons à la crème.

La justice et l'administration de notre commune.

Bien avant la révolution (1789), trois seigneuries, (s^{rie} Norrent, s^{rie} Fontes et s^{rie} Waringhem) régissaient ces fiefs. Norrent et Fontes faisaient partie du Comté d'Artois et furent ainsi sous la domination Espagnole. Waringhem qui dépendait du Comté de St Pol devint Française en 1237, après que le comte de St Pol eut rendu hommage au roi Saint Louis.

La justice était alors rendue par le Seigneur du lieu. Dans notre cas ces pouvoirs étaient délégués, à un Lieutenant ou Bailly, assisté d'un Procureur et d'un Sergent (*agent de police ou garde champêtre*), d'un Prévôt (*officier de gendarmerie*), aidé d'Echevins ou Greffiers. A la révolution la justice fut rendue par des tribunaux de simple police (*Juge de Paix*), les tribunaux de première instance, d'appel, de cour d'assise et de cassation. Sous l'ancien régime, les départements n'existaient pas. Il s'agissait alors, de Provinces, Comtés et Seigneuries. Les états d'Artois constituaient les états généraux de la province (*conseil général actuel*).

La constitution de l'an III, (1794 / 1795) supprime les districts et crée les administrations cantonales après le coup d'état du 18 brumaire (9 novembre 1799). C'est alors le préfet qui nomme les municipalités, les maires et les conseillers généraux. A l'époque ou Norrent-Fontes n'était pas encore chef-lieu de canton et faisait partie du canton de Liettes, l'on connaît par un acte notarié ratifié le 11 fructidor an II (28 août 1794) un Juge de Paix à Liettes, Georges Joseph Hannotte, résidant à Norrent. Marié à Marie Louise Denuncq il exerçait également le métier de brasseur. Un procès-verbal du 1 Ventôse an X (20 février 1802) atteste l'installation du citoyen Georges Hannotte comme Juge de Paix du canton de Norrent-Fontes. Très peu de témoignages nous sont parvenus quant aux autres Juges de Paix. L'on connaît M Florent Désiré Urbain Marchant suivi de M Héliodore Florimont Candelier. De 1948 à 1971, M Mauflrier, M Gillet, Mme Cabal, M Dupuis, M Buffeteau et M Henri Frigault.

Lorsqu'il était indisponible le Juge de Paix était remplacé par son suppléant. Nous avons la trace en 1840 de M Georges Hannotte et plus récemment M Boucly, chef du contentieux des mines de Marles, résidant à Auchel et M Blarel pharmacien à Isbergues. Lors des séances le ministère public était représenté par le maire. Le Juge de Paix était assisté d'un greffier nommé par le chef d'état.

La nomination de M Philippe Wambergue par Bonaparte, alors premier consul datée du 8 Pluviôse de l'an XI (28 janvier 1803) nous est parvenue.

Depuis la révolution les communes sont administrées par un conseil municipal présidé par le Maire. Les membres du conseil municipal ainsi que le Maire étaient nommés par le Préfet, sur rapport du sous-préfet de l'arrondissement. C'est en 1833 le gouvernement de juillet instaure les élections du conseil municipal au suffrage universel. En 1848 (2^{ème} république) les élections se font toujours au suffrage universel, mais le Maire est désigné par le conseil Municipal.

Le premier Maire de la Commune fût M Jacques Joseph Lourme suivi par M Charles Réant en l' **An XI**, puis en **1808** M Augustin Maton, en **1818** M Jacques Willay, **1837** M Augustin Coubronne, **1845** M Pierre Joseph Hannotte, **1848** M Auguste Wambergue, **1870** M Fleury Lourme, **1876** Constantin Réant, M Edouard Cosart, **1894** M Cyr Louis Leflon, **1901** M Cyr Benoît Leflon, **1908** M Isidor Canda, **1911** Auguste Demarle.

1929- 1941 M Jules Fréville, ce dernier dû cesser d'exercer son mandat pour raison de santé. C'est alors M Henri Denis, adjoint qui lui succéda jusque qu'à la nomination d'une délégation spéciale par le préfet en septembre **1943** pour la gérance de la commune, après dissolution du conseil municipal. La délégation spéciale fût formée avec M Benjamin Leroy comme Président, M Louis Dervyn, M Bénoni Proyart, M François Berdou, M André Bavière, M Paul Réant. Cette délégation fonctionnera jusqu'à l'élection de Mai **1945**.

1945 M François Thelliez. **1959** M Marcel Cocq, **1983** M Alain Lefebvre, **2001** Mme Liliane Poëtte, **2002** M André Delgery, **2008** M Marc Boulnois, **2014** M Bertrand Cocq.

[Bruno.decrock1@orange.fr](mailto:bruno.decrock1@orange.fr)

Bruno DECROCK, Greeter Lys Romane



souvenir de M Jacques Demarles



Dessin

Vue reconstituée de la « Prison » à son emplacement initial



Sceau du Juge de Paix à Norrent-Fontes
3 fleurs de Lys
Béthune, musée d'ethnologie régionale



Devenue vétuste et insalubre, avant sa démolition la mairie s'installe dans les bâtiments du café voisin la jouxtant.



En mars 2011, la mairie ouvre une annexe dans les locaux de l'ancienne perception, rue du 11 Novembre. Le bâtiment est alors réhabilité et transformé. L'étage devient logement locatif et au rez-de-chaussée s'installe la Médiathèque "l'Arche de Norrent", qui en septembre 2016 s'étoffe d'un "Espace Culturel".